

En 1655, « à la diligence du V. P. Grasset, » l'image de la Vierge fut posée dans la niche qui surmonte la grande porte du monastère ; « l'image a esté faicte à Lyon et a cousté 200 livres. »

Le manuscrit va jusqu'au mois d'octobre 1661, d'où l'on peut conclure que son auteur mourut peu après cette époque.

A ces rares données sur le P. Grasset, on peut ajouter le passage suivant de la notice sur le cardinal de Colombier, dans la *Gallia purpurata*, qui évidemment, malgré l'altération du nom, se rapporte à notre chroniqueur :

Humanissimus et religiosissimus vir Goussencourt Cælestinus aliqua hujus Cardinalis et Avunculi ex suo M. S. codice, quem parat de omnibus Ordinis Cælestini in Francia Cænobiis, mihi ministravit (2).

Le manuscrit du P. Grasset comprend, en effet, non seulement deux notices très complètes sur le cardinal Pierre Bertrand, d'Annonay, et sur son neveu, le cardinal Pierre Bertrand de Colombier, mais encore une troisième partie consacrée aux divers monastères des Célestins en France, et particulièrement à celui de Colombier. L'auteur, ayant lu tous les papiers des archives des Célestins de Colombier pour en dresser un inventaire général, fut frappé de l'absence de tout travail spécial sur le fondateur du monastère. Il résolut alors de combler cette lacune. Un autre motif l'y détermina, et ce motif est assez curieux pour être noté ici. On avait cru, paraît-il, jusqu'au xvii^e siècle, que le cardinal de Colombier avait été déterminé à cette fondation par un accident arrivé à un de ses neveux, Jean de Colombier,

(2) PIERRE FRYZON. *Gallia purpurata*. Paris 1638, page 353.